Commission Randonnée

Rando *infos*

Saison 2025 / 2026

Chers randonneuses et randonneurs, vous trouverez dans ce document les actualités de la section randonnée pour cette nouvelle saison.

I - Nouvelle charte randonnée

Une nouvelle version de la charte sera diffusée courant septembre 2025. Elle détaille en particulier l'ajout du groupe Ecureuils.

Il est demandé à chaque randonneur d'en prendre connaissance et de renvoyer les deux documents signés :

- Prise de connaissance de la charte randonneur
- Attestation de réponse au questionnaire de santé ou certificat médical

II - Programme des randonnées

- Les randonnées du groupe Écureuils se tiendront les lundis après-midi. En moyenne deux randonnées par mois. Il n'y a pas de planification prédéfinie, celles-ci sont adaptées en fonction de la météo du jour et des randonneurs présents
- Les randonnées du groupe Marmottes se tiendront les mardis, il n'y a pas de planification prédéfinie, celles-ci sont adaptées en fonction de la météo du jour et des randonneurs présents.
- Les randonnées du groupe Chamois se tiendront les mardis, le programme (fichier Excel) est disponible sur demande au responsable des parcours.

- Randonnées thématiques ou sportives.

La commission randonnée a décidé pour des raisons d'organisation qu'elles ne se tiendraient plus le mardi, journée dédiée à la randonnée mais un autre jour de la semaine, de préférence le jeudi.

- Convocations.

Les convocations aux différentes organisations se font par mail à l'ensemble des inscrits à la section randonnées quelques jours avant la manifestation.

III - Contribution de 10€ par randonneur

Une contribution de 10 € est demandée à chaque randonneur inscrit à la section Randonnée, cette somme (voir ligne 4 sur bulletin d'adhésion), nous permettra d'aider annuellement une association qui nous prête gracieusement ses locaux en cas de mauvais temps comme Chamerey, Panges, le Leuzeu… Cette somme servira également à l'organisation de la rando Galette de janvier.

IV - Repas de fin d'année pour les randonnées

Il se tiendra fin décembre et est ouvert aux trois groupes. Un questionnaire de participation sera envoyé à l'ensemble des randonneurs à des fins d'organisation et de logistique.

V – Document confidentiel médical

On vous rappelle que le Document confidentiel médical doit être présent dans votre sac à dos. Il peut être utile en cas d'intervention des secours. La trame se trouve en dernière pas de la charte du randonneur et de l'animateur.